

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS
sont payés d'avance.
LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHE
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERCTIONS

LES INSERCTIONS
sont reçues au
Bureau du Journal
du Lot
se paient d'avance
Annonces... 25 c. la lig.
Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
M.M. Laffite et Co, place de la
Bourse 8, sont seuls chargés
à Paris de recevoir les annonces
pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Cahors, le 6 Juillet 1872.

Le journal anglais le Times, qui est le mieux
informé des journaux d'Europe sur toutes les
choses de la politique, publie un curieux article
au sujet de la situation des partis en France.

D'après cet article, la solution de la crise serait
imminente. Il y a peut-être là beaucoup d'exa-
gération. Le parti conservateur au sein de l'As-
semblée est plus prévoyant et plus prudent que
le Times ne semble le supposer.

Voici l'article du Times :

A l'heure présente, tous les regards se portent sur
les partis en présence à Versailles, et l'on parle tout
haut de crise politique. M. Thiers, qui depuis
dix-huit mois a réuni l'autorité à l'influence, est me-
nacé de voir mettre à sa place un autre chef du
pouvoir exécutif.

Cette fraction, qui peut être représentée comme
identifiée aux principes de la royauté constitution-
nelle et montre une prédilection marquée pour les
princes d'Orléans, aurait, prétend-on, fait cause
commune avec les légitimistes les plus dévoués.

La majorité est fatiguée des caprices, des vivacités
de certains discours, de certaines conclusions au
sujet des points les plus importants en matières lé-
gislatives, enfin, de sa persistance à imposer à l'As-
semblée, libre de son action, des opinions d'un au-
tre temps.

Cette majorité veut prouver à M. Thiers qu'il n'est
point indispensable à la France. Plusieurs fois le
Président de la République lui a fait entendre la
terrible menace de démission; la Chambre a baissé
la tête, parce qu'alors elle et la nation pensaient que
seul M. Thiers pourrait conjurer l'orage et amener
sain et sauf le vaisseau de l'Etat au port.

Tel est le bruit du jour. Nous n'avons point à
chercher à faire la part de l'exagération. Il y a du
vrai dans les récriminations formulées. Il existe réel-
lement une opposition formidable, organisée, et qui
peut compromettre l'action et la position du gou-
vernement.

On peut dire que la trêve politique qui existait en-
tre le Président et les éléments hostiles de l'Assem-
blée touchée à sa fin et que les partis vont essayer leurs

forces dans de prochains débats politiques. Les forces
qui ont produit le présent état de choses sont
quelque peu complexes. Mais la persistance de M.
Thiers à suivre une politique défectueuse en plu-
sieurs points a donné aux opposants un avantage
considérable.

Il est inutile de rappeler l'histoire provocante des
théories financières du vieil homme d'Etat. Depuis
qu'il est au pouvoir, il a fait les plus grands efforts
pour renverser la politique libérale en matière de
commerce et pour restaurer les principes protection-
nistes de 1830. Il conserve cette illusion qu'il peut
forcer les nations étrangères à payer les taxes de la
France, et cela en mettant de lourds impôts sur
leurs produits.

Le désir de M. Thiers de restaurer le système
protecteur se voit dans tous les actes et tous les pro-
jets financiers du gouvernement. Il a fait ce qu'il
a pu pour désorganiser les grandes et toujours
croissantes relations de l'Angleterre avec la France
en dénonçant le traité de commerce, et il se propose
de traiter les autres nations comme l'Angleterre.
Cette détermination de rétablir le vieux système l'a
mis fréquemment en conflit avec l'Assemblée.

Correspondances

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 4 juillet.

Hier, vers une heure, le bureau de la gauche ré-
publicaine s'est rendu auprès de M. Thiers pour lui
représenter le danger qu'il y aurait pour la Républi-
que et pour le pays, en présence des dispositions
hostiles de la droite, à ce qu'il fit de l'impôt des ma-
tières premières une question de gouvernement.

On assure que M. Thiers a fait une réponse satis-
faisante, et la modération de son langage dans la
séance d'hier est considéré comme un indice certain
qu'il ne fournira pas à la droite, à propos des ques-
tions d'impôt, l'occasion que cherche, dit-on, celle-ci,
de provoquer un changement de gouvernement.

La démarche de la gauche a été motivée par le
bruit très-accrédité hier matin, que la droite avait
un gouvernement tout prêt et qu'elle avait résolu
de faire échec au président de la République, sur
la question des matières premières. On assurait que
ce gouvernement éventuel était composé du maréchal
de Mac-Mahon, du duc de Broglie et du général
Ladmirault. Mais la chose est aujourd'hui considérée
comme assez douteuse, et je crois savoir notamment
que le maréchal de Mac-Mahon n'a donné d'assenti-
ment direct ou indirect à aucune combinaison. Il
paraît même que, pour enlever autant que possible
un prétexte au renouvellement de bruits de ce
genre, le maréchal se dispose à aller passer quelque
temps sur les côtes de l'Océan.

Tandis que la gauche accuse la droite de vouloir
renverser M. Thiers sans tenir compte des circon-
stances graves du moment et de la proximité de
l'emprunt, je dois constater que la droite, sans
dissimuler cependant ses dispositions défavorables au
président de la République, dément l'intention qu'on
lui prête de chercher l'occasion de le renverser et
reproche à la gauche d'aggraver les divergences exis-
tantes entre elles et M. Thiers, afin de déterminer
celui-ci à favoriser la campagne des radicaux pour
la dissolution de l'Assemblée.

Il faut bien avouer que le langage tenu à cet égard
par quelques feuilles républicaines est au moins fort
imprudent et n'est pas de nature à amener la solution
de la crise parlementaire actuelle.

Depuis hier, la situation paraît un peu détendue.
On espère que M. Thiers consentira, non pas à re-
tirer, mais à ajourner encore l'impôt sur les matières
premières. Quelques-uns pensent qu'il pourrait bien
accepter le principe de l'impôt sur le chiffre des
affaires, mais la chose paraît assez invraisemblable
quand on se rappelle le jugement sévère porté par
lui sur cet impôt. Il semble même douteux qu'il

puisse accepter l'amendement de Casimir Périer sur
la déclaration des revenus industriels et commer-
ciaux.

La commission du budget de 1872 n'a pas encore
abordé l'examen des projets d'impôts sur le sel, sur
les bouilleurs de crû et les 15 centimes sur les qua-
tre contributions indirectes, récemment proposées
par le gouvernement.

Hier, la sous-commission des finances de 1873 a
entendu le marquis de Marguerie, qui a donné des
explications sur les différents services du ministère des
finances, principalement sur les douanes, l'enregis-
trement et les tabacs.

On assure que le gouvernement a l'intention de
proposer à l'Assemblée, après le vote des lois d'im-
pôt, de se proroger pour le 25 juillet. On voterait
d'ici là la loi du recrutement et de l'emprunt. Quant
au traité avec l'Allemagne, il sera probablement voté
samedi. Si les relations de la droite avec le président
de la République ne devenaient pas meilleures, il se-
rait à craindre que la proposition de prorogation
donnât lieu à de nouvelles difficultés.

M. Ernoul doit déposer incessamment, si ce n'est
déjà fait, non pas le projet de loi sur l'instruction
primaire, mais le sommaire des principes généraux
dont la commission s'est inspirée.

Il est question d'utiliser l'ex-résidence impériale
de Rambouillet en y créant un Prytanée pour les
filles des médaillés militaires. Cette création aurait
lieu sur les fonds de la Légion d'honneur.

Le nonce, Mgr Chigi, présidait, lundi, le cercle
catholique à Paris. Il est donc inexact qu'il soit parti
pour Rome. Le nonce habite depuis un mois environ
un petit hôtel dans la rue de la Bibliothèque à Ver-
sailles. Il a d'assez fréquents entretiens avec M.
Thiers.

Revue des Journaux

Patrie

Il est un argument que M. Thiers a mis
en jeu; c'est l'amitié tendre que tous les
grands Etats éprouvent pour la France.

L'honorable président proclame « la grande
sympathie » que la France trouve « partout; »
il parle « des vœux » que les autres nations
forment pour notre bonheur, pour notre réta-
blissement.

Sur un sujet aussi délicat et aussi triste,
nous ne croyons pas pouvoir insister. Il nous
serait pénible de faire ressortir à quel point
la réalité contredit ces illusions, qui nous rap-
pellent celles du fameux voyage à travers
l'Europe à la recherche d'une « interven-
tion. »

Notre isolement militaire a été complet
pendant nos revers; il a été un abandon gé-
néral. Au point de vue politique, cet isolement
continue en raison du courant radical dans
lequel l'essai loyal de la République nous en-
traîne.

Il ne nous manquait plus que d'y ajouter
l'isolement commercial, par la rupture des
liens, des traités qui unissaient nos intérêts à
ceux des autres pays. Ce troisième résultat
est inévitable avec le système auquel s'attache
le gouvernement de M. Thiers.

La haine domine tellement toute idée de
doctrine dans les rangs des interrupteurs ré-
publicains de l'Assemblée, qu'on a vu la gau-
che combattre le défenseur le plus compétent
du libre-échange, et se faire protectionniste

avec M. Thiers, délaissant ainsi par animosité
politique l'opinion qu'elle avait semblé jusqu'ici
considérer comme inséparable de l'ensemble
de ses idées.

Ces libéraux ne veulent donc ni la liberté
de la tribune, ni les libertés commerciales.
L'expérience nous a appris comment ils pra-
tiquent les autres libertés. C'est le despotisme
et la violence dans ce qu'ils ont de plus intolé-
rant.

Le sentiment pénible qu'on éprouve à la
lecture de ces débats, nous devrions dire de
ces vociférations, devient plus douloureux en-
core lorsqu'on voit M. Thiers se mêler per-
sonnellement à la lutte et presser M. Rouher
par les répliques les plus mordantes, les plus
aiguës.

Ce rôle de polémiste parlementaire, de ti-
raillleur oratoire, nous semble absolument in-
compatible avec la gravité du pouvoir que
possède le chef du gouvernement. Cette viva-
cité, cette ardeur, ces ripostes et cet appui
donné aux violences de la gauche sont, à notre
avis, indignes du président de la République,
qui devrait rester dans la sérénité du gouver-
nement, au-dessus de ces colères et de ces
conflits.

Liberté.

Un fait qui démontre de la façon la plus évi-
dente combien l'esprit de parti est nuisible
en toutes choses, c'est le langage que tiennent
aujourd'hui certaines feuilles radicales et li-
bérales modérées. Des écrivains que nous
avons vu soutenir avec talent les idées les
plus libres-échangistes osent à peine, en ce
moment, exprimer franchement leur opinion,
à propos de l'impôt sur les matières pre-
mières.

Il suffit que M. Thiers, qui est sensé, à
leurs yeux, défendre la République, ait parlé
en faveur de cet impôt, il suffit que certaines
feuilles jugées par eux, ou ne sait pourquoi,
monarchistes et réactionnaires plaident contre
cet impôt fâcheux, pour que leurs voix se tai-
sent, que leur irritation prenne un essor ex-
ceptionnel, pour qu'ils en arrivent enfin, sans
renier toutefois leur passé, à le voiler pour
un instant afin de ne pas faire chorus avec
ceux qu'ils traitent d'adversaires politiques.

Ordre

Ce n'est pas aussi spontanément qu'on le
pourrait croire, mais par suite d'une CONSI-
GNE, que lundi dernier, pour la seconde fois,
la liberté de la tribune a été violée de la ma-
nière la plus odieuse, en la personne de M.
Rouher, par les hurlements de l'extrême-
gauche.

M. Laurent-Pichat, le fabricant d'apos-
trophes à l'usage des colonels dans l'embarras,
M. Pascal Duprat, l'homme aux bureaux de
tabac, enfin, (proh pudor!) M. Jules Favre,
l'ex-ami de M. Laluyé, s'étaient chargés des
rôles principaux.

Dans l'espoir de rentrer en grâce auprès
de quelques-uns des démagogues qui le tien-
nent en suspicion, le négociateur de Ferrières
solicite aujourd'hui l'honneur d'être au pre-
mier rang dans les scènes de ce genre.

On se sert de lui, mais... c'est tout.

Pays.

Le Soir nous donne un discours prononcé
par Gambetta dans le 15^e bureau, et la Répu-
blique française le reproduit, indiquant, par

cette reproduction, que le compte-rendu fait par le *Soir* lui agréé.

Le discours de Gambetta est un éloge sans restriction de la convention conclue avec l'Allemagne. On est étonné, à cette lecture, de la somme de bassesse qui peut entrer dans une âme républicaine. Gambetta s'est fait l'avocat de M. de Bismarck, et M. le comte d'Arnim doit regretter que Gambetta n'ait pas été à sa place chargé de prendre les intérêts de l'Allemagne.

Gambetta a expliqué à ses collègues du 15^e bureau tous les avantages que présente, selon lui, la convention du 29 juin 1872 sur celle du 26 février 1871.

« Au point de vue financier, a-t-il dit, le traité de Francfort stipulait une impossibilité matérielle, le paiement de trois milliards à une date fixe et rapprochée, le 1^{er} mars 1874. Que fait-on? Par la convention actuelle, on allonge le bénéfice du terme au profit du débiteur. »

C'est-à-dire qu'on prolonge d'une année la durée de l'occupation.

Mais si M. Gambetta a dit la vérité, l'espoir que fait briller à nos yeux le gouvernement est un véritable leurre. Le gouvernement nous fait espérer que par des paiements anticipés il arrivera très-prochainement à la libération du territoire, et d'un autre côté Gambetta nous dit que la France eût été dans l'impossibilité de s'acquitter au 1^{er} mars 1874.

Donc, si vous considérez comme une faveur le recul du dernier paiement à une année de date, comment voulez-vous nous faire croire que vous serez en mesure de devancer par des versements anticipés le premier terme fixé?

Gambetta se félicite que pour le dernier milliard les Allemands se réservent d'accepter des garanties financières. Mais, si l'avocat officieux de M. de Bismarck voulait se rappeler la convention du 26 février 1871, il y verrait que la garantie financière était applicable non pas à un milliard, mais à trois. De sorte qu'à ce point de vue nos charges se trouvent aggravées par la convention du 29 juin 1872.

Nous ne suivrons pas Gambetta dans tous les détails de son apologie de la convention actuelle; son enthousiasme ne connaît plus de bornes, et c'est presque avec attendrissement qu'il s'écrie :

« Les facilités accordées par l'Allemagne vont même jusqu'à consentir aux versements par 100 millions, somme qu'on peut regarder comme minime, eu égard au chiffre de trois milliards. »

Et plus loin, parlant d'une stipulation très-désavantageuse de la convention, Gambetta nous dit avec une incomparable désinvolture :

« Il ne faut pas non plus s'arrêter à ce qu'on trouve d'exorbitant, au premier abord, dans la prétention de maintenir à 50,000 hommes le chiffre de l'armée d'occupation. »

« L'article 8 du traité définit une situation et en prépare une autre. Elle définit le droit de porter l'effectif à 50,000 hommes, et réserve le droit d'en modifier le chiffre proportionnellement aux territoires évacués. »

Nous en demandons pardon à Gambetta, mais nous croyons qu'il faut s'arrêter à cette condition si légèrement consentie. Elle fait peser sur les quatre, puis sur les deux départements occupés en dernier lieu, les charges de l'occupation répartie sur les six.

Quant à la faculté que se réserve l'Allemagne de diminuer l'effectif de son armée d'occupation, faculté que Gambetta fait si bien valoir, qui nous dit que l'Allemagne voudra bien en user? Dès qu'une stipulation nous met à la merci du vainqueur, sur quoi nous fondons-nous pour espérer que ce vainqueur, que nous savons impitoyable, ne réclamera pas l'exécution intégrale d'une clause qui nous est désavantageuse?

En somme, l'enthousiasme de Gambetta n'a pas trouvé d'écho dans le 15^e bureau, et il n'a pas été nommé commissaire.

La raison de l'éccœurante attitude de Gambetta est facile à comprendre. Ce bon apôtre de la lutte à outrance — pour les autres — savait qu'il n'était point en odeur de sainteté auprès de l'Allemagne, et visant à la succession de M. Thiers, il lui importait d'éviter le veto de M. de Bismarck.

Gaulois.

Il s'appelle Pichat!... l'autre semaine il parlait irrévérencieusement au général Changarnier, et le général lui fit une belle riposte qui restera célèbre dans les combats parlementaires. Mais l'homme à la vie dure; il a interrompu; il eût mieux fait de se taire. Pendant que M. de Rémusat lisait le péoible traité que l'on nous

propose de conclure avec l'Allemagne, pendant que chacun dévorait sa honte et retenait sa douleur, M. Pichat s'est avisé tout d'un coup de hurler : « Ecoutez, M. Rouher! » L'apostrophe est à peine tombée de sa bouche que, du côté droit, un trait part, siffle et vient se planter sur M. Jules Favre : « Ecoutez, M. Jules Favre! » a dit une voix perçante et vibrante. Jamais trait ne fut mieux décoché; la gloire de ce joli coup revient à M. Prax Paris, qui a la main prompte et un rare coup d'œil. C'est à M. Pichat que la gauche doit se plaindre; il n'avait qu'à se tenir coi. Pourquoi, lorsque dans l'Assemblée il est question de nos malheurs, les gens de République et de Révolution viennent-ils faire les fiers?

Ecoutez, monsieur Pichat :

Vous savez comment, à partir du 4 septembre, les choses ont tourné de mal en pis; on pouvait arrêter la guerre en convoquant une assemblée, on craignait que l'Assemblée en votant la paix, ne saisit l'occasion de supprimer la République et les républicains, pour garder cette république et ces républicains, on continue une guerre sans espoir. Puis, M. Gambetta, plus tenace que les autres à ce poste qu'il avait usurpé, a proposé la guerre à outrance.

Ecoutez, monsieur Pichat :

Vous saviez bien que la Prusse serait plus sévère en traitant avec la République qu'elle abhorre, qu'en traitant avec un gouvernement monarchique. Si vous ne saviez point cela, vous ne saviez rien de rien, et alors de quoi vous mêliez-vous! Mais vous ne l'ignoriez point. Le patriotisme vous commandait de supprimer votre République et vous l'avez promouée partout; vous l'avez mêlée à toutes les négociations, à toutes les proclamations, à toutes les déflections, sans jamais pouvoir lui faire honneur d'une victoire militaire ou d'un succès diplomatique.

Ecoutez, monsieur Pichat :

Après avoir, par forfanterie, par ambition ou par imprudence, perdu l'armée de la Loire, anéanti l'armée de l'Est, désorganisé la France; après avoir mis le comble à notre déroute, vos amis nous ont jetés en face de la plus formidable légion de malfaitteurs qui jamais ait été vue. Ces malfaitteurs avaient les canons, les fusils, les munitions que votre République leur avait donués et n'avait point su leur reprendre. Elle devait d'ailleurs les ménager; ne leur devait-elle point son existence? Il est arrivé que ces fondateurs de la République de Septembre ont mis le feu aux quatre coins de Paris. Ils ont commis des assassinats effroyables, ils ont dépassé la mesure des crimes connus.

Ecoutez, monsieur Pichat :

Quand on a la conscience aussi chargée que la vôtre; quand on porte devant son pays et devant l'histoire la responsabilité du 4 septembre, de la Commune et de toutes ces catastrophes sans nom, on laisse M. de Rémusat achever sa lecture; on baisse la tête, et si on rencontre sur son chemin un ministre de l'Empire, on lui ôte son chapeau.

Gazette de France.

La diplomatie se préoccupe vivement, paraît-il, de l'éventualité de la mort du Saint-Père. Si l'on en croit les renseignements que nous transmet la presse étrangère, l'Allemagne et l'Italie se sont mises d'accord sur l'attitude à tenir à l'égard du futur conclave; les deux gouvernements demanderaient la réunion d'un conclave dans lequel siègeraient les cardinaux étrangers; ils revendiqueraient le droit de récusier ceux des élus qui leur inspireraient de la défiance; enfin, ils exigeraient du futur Pape des modifications importantes, tout au moins des interprétations du dogme de l'infaillibilité. Les autres gouvernements seraient invités à se joindre à l'Allemagne et à l'Italie pour agir dans le même sens et pour déclarer qu'ils refusent de reconnaître un Pape qui n'aurait pas été élu d'une manière conforme aux arrangements que nous venons d'indiquer.

Le prétexte que l'on met en avant pour justifier cette conspiration est une prétendue bulle par laquelle Pie IX aurait désigné nominativement son successeur, suivant les uns, tout au moins, selon les autres, réglé la nomination du futur Pape, de telle sorte que le Sacré-Colège n'aurait plus à faire qu'un simulacre d'élection.

Il est à peine nécessaire de s'arrêter à démentir ces bruits absurdes et de rappeler que la bulle en question, qui date de 1869, faite en prévision du cas où le Pape viendrait à mourir pendant la tenue du Concile, ordonnait que, dans cette éventualité, le Concile fut

immédiatement suspendu, qu'il ne prit aucune part à la nomination du nouveau Pape, qui appartiendrait exclusivement au Sacré-Colège, et que les Pères du Concile ne revinsent à Rome que sur la convocation expresse du Pape élu par le Conclave.

L'oppression définitive de l'Eglise est le but que poursuivent en commun l'Allemagne et l'Italie, aidées par la complicité de plusieurs autres gouvernements. La vacance du Saint-Siège leur paraît l'occasion la plus favorable pour accomplir leur œuvre; leurs précautions sont prises; ils appellent de tous leurs vœux désormais un évènement qui semble devoir mettre l'Eglise à leur discrétion. Ils seront évidemment trompés dans leurs espérances: ni l'empereur Guillaume, ni M. de Bismarck, ni Victor-Emmanuel ne réussiront à ébranler cette Eglise, contre laquelle sont venus tour à tour se briser dans la suite des siècles des souverains plus puissants, des ministres tout aussi habiles qu'eux. Mais ces tentatives, qui prouvent aux yeux les moins clairvoyants la nécessité du pouvoir temporel pour l'indépendance de l'Eglise, nous montrent une fois de plus à quel point la cause de la France est liée à celle de l'Eglise. Tout ce qui frappe l'Eglise en ce moment nous atteint du même coup, et, par une conséquence naturelle, tout ce qui tend à affaiblir les ennemis de l'Eglise est nécessairement favorable à la France.

Univers.

Il y a près de deux mois, la plupart des journaux ont publié l'extrait d'un discours de M. Thiers sur la République, prononcé en 1836. Cette publication paraît bonne à renouveler aujourd'hui. Voici donc, d'après M. Thiers, ce que nous devons penser de la République, qu'il s'applique à fonder. On ne nous accusera pas de tenir un langage séditieux :

La République a été essayée d'une manière concluante, suivant nous. On nous objecte tous les jours : Ce n'est pas la République sanglante comme celle de ces temps que nous voulons; nous la voulons paisible et modérée. Eh bien! on commet une erreur grave quand on dit que l'expérience n'a pas porté sur ces deux points. Il y a eu une République sanglante pendant un an; mais, pendant huit à neuf ans, c'était une République qui avait l'intention d'être modérée et qui a été essayée par des hommes honnêtes et capables.

Sous le Directoire, c'était des hommes comme Laréveillère-Lépaux, Barthélemy, Rowbel, Sieyès, Carnot, hommes modérés, honnêtes, capables, qui voulaient non pas la République de sang, mais la République paisible. La victoire n'a pas manqué à ces hommes; ils ont eu les plus belles victoires : Rivoli, Castiglione et mille autres! La paix ne leur a pas manqué non plus : car Napoléon leur avait donné celle de Campo-Formio, la plus sûre et la plus honorable.

Cependant, en quelques années, le désordre était partout; ces hommes d'Etat étaient honnêtes, et cependant le Trésor était livré au pillage; personne n'obéissait; les généraux les plus modestes, les plus probes, des généraux comme Championnet et Joubert, refusaient d'obéir aux ordres du gouvernement : C'était un mépris, un chaos universel.

Il a fallu que des généraux vinssent renverser ce gouvernement (passez-moi l'expression), à coups de pieds et le mettre à sa place.

Ainsi, dans dix ans, il s'est fait en France une expérience concluante sous les deux rapports. Il y a eu la République non-seulement sanglante, mais la République élémentaire, qui voulait être modérée, et qui n'est arrivée qu'au mépris, quoique en majorité les hommes qui la dirigeaient fussent d'honnêtes gens.

Aussi la France en a horreur! Quand on lui parle de République, elle recule épouvantée, elle sait que ce gouvernement tourne au sang ou à l'imbécillité.

Une des sommités de l'état-major prussien, le colonel von Rüstow, vient de publier à Berlin un récit fort remarqué de la campagne de 1870, intitulé : « La guerre pour le Rhin. »

Après avoir sévèrement jugé la conduite du maréchal Bazaine, qui, dit le colonel-historien, ne sut ou ne voulut point s'échapper de Metz et se replier sur Verdun, alors qu'il en était temps encore, « surtout au lendemain de la grande victoire remportée à Gravelotte par l'armée française et dont l'honneur impérissable revient au maréchal Canrobert, » le colonel Rüstow s'exprime ainsi à propos des opérations sur la Loire :

Il est presque impossible d'admettre qu'aucun homme compétent, parmi les généraux français,

n'ait essayé de faire comprendre à l'homme de la Gambetta, l'inefficacité de son personnel de mobiles, et surtout sa folle présomption de vouloir, lui, ministre avocat, s'ériger en général en chef et dicter des plans de campagne à des hommes du métier, dans une situation critique comme celle où se trouvait la France au lendemain de Sedan.

Oui, certes, ces observations ont été faites à M. Gambetta; mais il n'a point voulu les entendre; et, se posant en prophète inspiré, il s'est contenté de répéter sa fameuse phrase : Guerre à outrance!

Pour lui faire ouvrir les yeux à l'affreuse réalité, il eût peut-être été bon de le vêtir des haillons qu'il faisait distribuer à ses soldats pour la campagne d'hiver, et de l'incorporer parmi ces malheureux pendant huit jours seulement.

Tous les officiers, surtout ceux de la mobile, percevaient clairement, dès la fin d'octobre, que leurs hommes étaient découragés, non pas tant par suite de leurs défaites réitérées que par le dénûment en vivres et vêtements dans lequel les laissait l'administration de M. Gambetta.

Or, pour le soldat en général et pour le soldat français surtout, la confiance est la moitié du succès, et du doute à la défaite il n'y a pas loin. Et comment les armées de la Loire auraient-elles eu cette confiance, dans l'état moral et matériel où nous les avons vues, n'ayant ni équipements, ni vêtements ni souliers; réduites, bien souvent, à vivre de maraude, et commandées par des officiers improvisés par la délégation de Tours?

Certes, la stratégie est d'une importance considérable à la guerre, mais elle n'est pas tout; elle n'est même pas le principal élément du succès. Il n'y a que la sottise arrogante qui puisse nier l'influence capitale du bien-être moral et matériel des soldats sur l'issue d'une campagne.

Après Sedan, la France n'avait plus qu'une armée possédant ces qualités essentielles : l'armée de Metz réduite à l'inaction, et c'était folie que de continuer la lutte dans de telles conditions : l'ignorance et l'ambition personnelle des révolutionnaires pouvaient seuls engager la France dans cette voie et la conduire aux derniers abîmes.

Ah! si la France avait possédé le système prussien, ou même quelque chose approchant de l'organisation milicienne suisse, nous eussions compris la guerre à outrance.

Pendant que Metz et Paris tenaient en échec le gros de l'armée ennemie, elle eût eu le temps de mettre sur pied un million de combattants solides, infiniment plus redoutables que plusieurs millions de mobiles, dont 300,000 au plus, mal commandés, sans discipline, manquant de tout en général, pouvaient être mis en ligne pour exécuter les fantaisies stratégiques du général Gambetta.

Dans toute cette campagne de la Loire, où, d'ailleurs, la bravoure française est restée ce que Dieu l'a faite, un seul homme nous inspira des craintes sérieuses : le général d'Aurelle de Paladines, dont les talents comme tacticien et comme administrateur fussent peut-être parvenus à tirer un bon parti des éléments détestables qui composaient son armée.

M. Gambetta, maître souverain de la France à cette époque, n'eut rien de plus pressé que de nous en débarrasser, et nous ne saurions trop l'en remercier, en notre qualité de Prussiens.

L'impératrice Eugénie a fait vendre aux enchères ses bijoux, qui étaient exposés depuis quelques mois chez un joaillier de Londres.

Le Times nous donne à ce propos quelques chiffres intéressants :

Le total de la vente, comprenant cent vingt-trois objets, parmi lesquels des ombrelles et des éventails, s'est élevé à 1,220,000 fr.

Une belle tabatière en or ciselé, dont le couvercle est orné de fleurs en brillants et du chiffre du khédive d'Egypte, également en brillants sur émail bleu, a été payée 3,875 fr.

Une marquise, avec un diamant rosette, entouré de brillants, ayant appartenu à l'impératrice Joséphine, 10,500 fr.

Un beau pendant avec une grande émeraude carrée entourée de brillants, et une très grande perle tombante, 15,500 fr.

Une belle émeraude et trois gros brillants, montés en bracelet, 21,250 fr.

Un magnifique bracelet, avec des saphirs au centre et autour des rubis, des brillants et des émeraudes, 14,000 fr. acheté par M. Rothschild.

Une belle montre, en émail bleu, entourée de onze gros brillants suspendus par une agrafe emboîtée dans une grappe de brillants, 42,500 fr.

Une broche, formée d'un ancre en huit brillants, 27,000 fr.

Chronique locale et méridionale

Par décret du 29 juin, M. Sirieys a été nommé adjoint au maire de la ville de Figeac.

Notre département vient d'être associé, dans la personne de Mademoiselle Jeanne Sol, institutrice à Cahors, à la distribution des prix Montyon, que décerne annuellement l'Académie Française.

Une médaille de 500 francs a été la récompense par laquelle la première Société savante de France a voulu honorer toute une vie de bonnes œuvres et d'abnégation. C'est beaucoup, sans doute, quand on songe d'où part ce témoignage public d'estime, quand on songe surtout, combien sont peu nombreuses les personnes qui peuvent y prétendre. Mais qu'est-ce que cela, à côté des honneurs dont on accable des mérites plus éclatants et beaucoup moins dignes de l'admiration publique.

Soyez fier de l'encouragement accordé à vos vertus, Mademoiselle Sol ! Votre médaille fera sans doute moins de bruit que tel discours prononcé dans certain banquet démocratique, mais qu'elle dit plus à notre cœur et à notre esprit que les plus sonores déclamations ! Ce n'est ni de sarrasins, ni de beaux parleurs que nous manquons ; ce qui fait défaut parmi nous, c'est le mérite modeste et persévérant qui s'inspire de la croyance en Dieu, qui a la charité pour mobile, et qui seul peut nous sauver.

Les dames du sous-Comité de Cahors de l'œuvre des Orphelins de la guerre annoncent aux nombreux souscripteurs qui les aident dans cette assistance nationale, qu'elles viennent de payer le trimestre de Juillet, s'élevant à la somme de 660 francs, aux vingt-cinq Orphelins du département.

Quelques vagabonds, réfugiés depuis deux ou trois jours dans le moulin communal des Hortes où ils festoyaient au dépens de la population cadurcienne, ont été pris par la police et mis à la Chambre de sûreté. La plupart ont été reconnus pour être les ravageurs habituels du square. Ce sont de grands gaillards de dix-neuf à vingt ans qui, au lieu de travailler se livrent au plus abrutissant vagabondage en attendant, si on n'y met bon ordre, qu'ils se pervertissent complètement.

Demain Dimanche, 7 juillet 1872, au Théâtre, la Société Artistique de Cahors donnera un Concert au profit des pauvres avec le concours de M. et M^{me} Buxo, professeurs de musique.

Le projet d'impôt sur les pianos, qu'on croyait abandonné, revient sur l'eau ; c'est M. Naquet, le radical, qui s'est chargé de présenter la proposition de loi. L'impôt serait de 10 fr. pour toute la France, sans qu'il soit fait de distinction entre les artistes, les professeurs et les simples particuliers.

On lit dans l'Echo de la Dordogne :

Deux séminaristes d'un diocèse pas trop éloigné du nôtre, viennent d'être décorés l'un de la médaille militaire, l'autre de la croix d'honneur pour leur belle conduite pendant la dernière guerre. Un curé de campagne a reçu également la croix, pour avoir fait bravement le coup de feu et battu les Allemands avec une troupe de ses paroissiens qu'il avait levés et qu'il commandait. Voilà des hommes chez lesquels, pas plus que chez les volontaires de l'Ouest et des milliers d'autres sortis des mêmes écoles, l'éducation clérical n'a diminué ni la force morale, ni la force physique.

On lit dans le Journal de Lot-et-Garonne :

MM. les lieutenants et sous-lieutenants du bataillon du 9^e de ligne, en garnison à Agen, se livrent à l'étude de la langue allemande, avec une ardeur qui fait honneur à leur patriotisme. Le professeur d'Allemand du lycée, l'honorable M. Willard, s'est gracieusement mis à leur disposition et leur fait deux cours par semaine, le dimanche et le jeudi.

Ces cours réunissent quinze officiers élèves. Ils ont commencé le 1^{er} avril dernier et ont produit déjà les meilleurs résultats.

Il est utile d'ajouter que le ministre de la guerre n'ayant encore mis aucune allocation à

la disposition des colonels pour l'enseignement de l'allemand dans les régiments, c'est gratuitement que M. Willard s'est chargé de cet enseignement.

On signale à Marseille l'extension que prend depuis quelque temps le commerce de la suie.

Cette matière est considérée par les viticulteurs comme un excellent engrais. Elle vaut actuellement 10 fr. les 100 kilog., et on la répand avec succès dans les vignobles que les dernières pluies ont par trop détrempés ; de plus, combinée avec le soufre, elle sert de préservatif contre le phylloxera.

Aussi, les ramoneurs de cette ville font-ils d'excellentes affaires. Pour avoir la suie, ils s'offrent aujourd'hui à nettoyer les cheminées gratis. (Messager.)

Un savant, M. de Parville, a trouvé un moyen de sauver la vigne des ravages du phylloxera qui en ronges les racines. Il suffit, selon lui, de placer autour des ceps des rognures de cuivre ; la pluie, qui en tombant se porte sur le métal, y forme une légère couche de carbonate de cuivre qui pénètre à travers le sol jusqu'aux racines et tue le phylloxera.

Chemin de fer d'Orléans.

AVIS.

M. le Directeur du Chemin de fer d'Orléans a l'honneur de prévenir le public que le transport des phosphates de chaux, par chargement de 5,000 kilogrammes au minimum ou payant pour ce poids, est fixé aux prix suivants :

De Cahors à Bordeaux-Bastide...	40 ^{fr} 50
— Saint-Nazaire.....	20 50
De Saint-Antonin à Saint-Nazaire...	22 »

par 1,000 kilogrammes, frais de gare compris.

Chemin de fer d'Orléans.

SERVICE D'ÉTÉ.

DE CAHORS A LIBOS.

tabl. 1	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ....	5h10	4h25	5h40
Mercuès.....	5 28	12 47	5 55
Parnac.....	5 43	1 7	6 7
Luzech.....	5 53	1 20	6 16
Castelfranc.....	6 10	1 43	6 37
Puy-l'Evêque.....	6 24	2 0	6 49
Duravel.....	6 36	2 14	6 58
Soturac Touzac.....	6 47	2 27	7 7
Fumel.....	7 1	2 44	7 19
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 7	2 51	7 26

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 29 Juin au 6 Juillet 1872.

Naissances.

Hug (Maria-Justine), à Regourd. — Vitrac (Pétronille), naturelle, rue Corridor. — L'Horte (Anna-Marceline), rue Nationale. — Guiraud (Jeanne-Marguerite-Aimée), rue Fénelon. — Lafage (Jean), rue Ste-Barbe. — Boussuge (Jean-Baptiste), rue Mouton. — Bosc (Julien), rue St-Urcisse.

Mariages.

Barel (Jean) et Mignot (Marie-Anne). — Henras (André) et Valette (Marie). — Dupas (Jean) et Brouzès (Anne-Irma).

Décès.

Bru (Pierre), facteur, 38 ans, Petite-Barre. — Capmas (Marie), 66 ans, hospice. — Thibert-Duroc (Marie-Anne), 74 ans, Boulevard sud.

CALENDRIER DU LOT. — JUILLET.

JOURS	FETES.	FOIRES.
7 Diman.	s Irénée.	
8 Lundi.	s Elisabeth.	Lacapelle-Marival, Labastide-Murat.
9 Mardi.	Prodig. de la Vierge.	
10 Mercr.	ss 7 fr ^{es} et srs R. et S.	Cajarc, Latronquière.
11 Jeudi.	s Alithe.	
12 Vend.	s Jean-Galbert	Castelnau, Marmignac, Bretenoux, St-Sozy.
13 Samedi.	s Anaclêt.	Lavercautièrre.

N. L. le 5, à 6 34 du soir.
 P. Q. le 13, à 7 57 du soir.
 P. L. le 20, à 2 3 du soir.
 D. Q. le 27, à 7 28 du matin.

MAIRIE DE CAHORS.

Cahors. — Marché du 6 Juillet 1872

Blé.

En vente : 200 hectolitres. — Vendu : 130 hectolitres. — Prix moyen : 23 fr. 23 l'hectolitre.

Maïs.

En vente : 29 hectolitres. — Vendu : 17 hectolitres. — Prix moyen : 14 fr. 29 l'hectolitre.

Pour la chronique locale : A. Layton.

Bulletin Vinicole

On écrit du Bordelais.

La floraison de vignes s'accomplit par une belle et bonne température ; aussi, la confiance est revenue chez nos viticulteurs, qui ont pu faire encore quelques livraisons de leurs vins, mais toutefois sans obtenir la hausse demandée, seulement avec plus de fermeté.

On écrit du Midi.

Le beau temps, écrit-on de Narbonne, favorise la floraison ; mais ne jugeons pas trop vite, une rosée, un brouillard peuvent compromettre les plus belles espérances.

Dans nos contrées, la floraison est un fait accompli. Les ondées accompagnées de coups de soleil des 15, 16 et 17 juin ont nui à beaucoup de grappes.

On écrit du Mâconnais.

Si la floraison de nos vignes n'est pas encore entièrement terminée dans nos pays, elle est du moins très-avancée et en bonne voie de bien finir, favorisés que nous sommes par un beau temps sur lequel nous ne comptons guère.

On écrit du Beaujolais.

Nous constatons, avec plaisir, la continuation du beau temps. Aussi nos vignes passent-elles fleur assez rapidement, ce qui est toujours un résultat acquis, car chacun sait que la floraison occupe une large place dans les phases que la vigne a parcourir ; aussi le vigneron, chaque année, se montre-t-il toujours anxieux à cette époque.

La semaine de la saint Jean à la saint Pierre est une période qui, pour eux, ne passe jamais inaperçue ; selon que cette huitaine est plus ou moins belle, leurs vignes s'en ressentent toujours, disent-ils.

Or, comme nous l'avons vue belle, espérons !

Dernières nouvelles

Versailles, 5 Juillet.

L'émotion produite dans les cercles parlementaires par les bruits inquiétants répandus depuis deux jours est aujourd'hui presque entièrement calmée. La droite dément formellement l'intention qui lui était attribuée de vouloir renverser le gouvernement du Président de la République. Le gouvernement de son côté, proteste énergiquement contre les bruits de coup d'Etat et de dissolution de l'Assemblée auxquels a donné lieu le langage de certaines feuilles.

On m'assure que des démarches fort actives sont faites par des députés, étrangers à tous les partis, en vue d'amener un rapprochement entre M. Thiers et les fractions de la droite. Le succès de ces démarches serait d'autant plus à désirer qu'il est impossible de se faire illusion sur le mauvais effet du maintien de la situation parlementaire actuelle au point de vue notre crédit et des conditions du prochain emprunt.

Une discussion fort vive, a eu lieu hier, dans la commission chargée d'examiner le traité avec l'Allemagne, entre M. de Rémusat et M. Buffet. L'adoption du traité étant reconnue nécessaire par tout le monde, on ne comprend guère la persistance que mettent quelques personnes à en critiquer certains détails. La commission a aussi entendu hier le président de la République. Elle doit être aujourd'hui son rapporteur qui sera probablement M. Duchâtel. Il a été convenu que le rapport serait très-sommaire et ne contiendrait aucune expression laudative ou critique. Les garanties les plus satisfaisantes ont été données aux députés des départements-frontières pour le baraquement des troupes prussiennes lors de leur concentration successive. Le vote aura lieu probablement lundi.

La Séance d'hier a été fort calme. On a vidé l'incident relatif au rendement présumé de l'impôt des matières premières, ce qui va permettre enfin

d'aborder l'examen de l'impôt sur le chiffre de affaires. On pense que l'Assemblée votera demain le principe de cet impôt en laissant au gouvernement le soin d'en régler l'application.

L'impôt sur le sel et les 0,15 cent. sur les contributions directes rencontrent toujours une vive opposition. Ou je me trompe fort, ou l'Assemblée ne se décidera pas à voter ces impôts, au moins dans la session actuelle. Il devient donc de plus en plus probable qu'au lieu de 200 millions d'impôts nouveaux qu'il demande, le gouvernement n'obtiendra pour le moment que 120 à 130 millions, considérés par beaucoup de députés comme suffisants à peine pour combler le déficit. L'Assemblée ayant déjà adopté l'impôt des créances hypothécaires, dont le rendement est évalué à 6 millions, et celui des valeurs mobilières évalué à 15 millions, il ne lui resterait plus, si elle vote le chiffre des affaires évalué à 70 millions, et les bouilleurs de cru évalués à 20, ce qui ferait un total de 111 millions, qu'à trouver 20 à 30 millions de petits impôts pour laisser le budget dans une position acceptable. L'impôt des domestiques paraît avoir de grandes chances d'être adopté. On évalue son produit de 10 à 12 millions.

Le comte d'Arnim a dû partir hier soir pour les eaux de Kissingen.

On dément la nouvelle donnée par un journal du matin, que la peine de M. Rochefort aurait été commuée en bannissement. La peine de la déportation prononcée contre M. Rochefort est devenue définitive, après l'avis de la commission des grâces, et il n'est pas au pouvoir de M. Thiers lui-même d'y rien changer. L'état de santé du condamné est la seule cause qui ait fait jusqu'ici différer son départ pour la Nouvelle-Calédonie.

M. Ernoul a réellement déposé son rapport sur la loi de l'instruction primaire, et non pas, comme je vous l'écrivais hier d'après un renseignement inexact, un exposé sommaire des principes généraux dont se sont inspirés les membres de la commission. Le rapport a 35 pages. Il ne sera probablement pas distribué avant la fin de la semaine prochaine.

Le bruit qui a couru hier, de la suppression probable du Figaro, est dénué de tout fondement.

Bourse de Paris.

Paris, 6 juillet 1872, soir.

Rente 3 p. %	53 70
— 4 1/2 p. %	70 00
— 5 p. %	84,70

Faits Divers

LE TREMBLEMENT DE TERRE D'ANTIOCHE.

Un journal anglais, le *Manchester Guardian*, publie les résultats suivants du tremblement de terre d'Antioche. Sur 3,003 maisons, il en a été totalement détruit 1,960,849 ont été endommagées. Sur 1,183 boutiques ou magasins, 734 ont été détruits ou endommagés.

Huit cents morts ont été retirés des décombres, et on retrouve chaque jours de nouveaux cadavres. Le nombre des personnes estropées est inconnu. Deux personnes ont été retrouvées vivantes, après avoir été pendant huit jours ensevelies sous les décombres. L'une d'elles est morte immédiatement ; l'autre, une jeune fille, pourra être sauvée. 699 maisons ont été détruites et 68 personnes tuées ou blessées dans les villages entre Antioche et Alexan Irette, 2,150 maisons ont été détruites et 440 personnes tuées ou blessées à Suadia et dans les villages du voisinage.

Paris-Journal vient d'acheter, au moment où elle allait être mise en vente, toute la première édition de *Rabagas*. Il donne gratuitement ce volume grand in-8° de 250 pages, que MM. Michel Lévy frères devaient vendre 4 fr., à toute personne qui s'abonnera pour six mois et à ceux de ses abonnés dont l'abonnement a encore au moins deux mois à courir et qui renouvelleront pour une nouvelle période de trois mois.

Un an, 40 fr. ; 6 mois, 22 fr. ; 3 mois, 12 fr. — Rue Favart, 2, Paris.
(Pour les demandes de province, envoyer 50 centimes pour frais d'envoi et de poste.)
Il ne reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires.

Annonces

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

BANQUE DE CRÉDIT ET D'ÉMISSION

(ANONYME)

CAPITAL 5,000,000 FRANCS

Siège social à Paris, 57, rue Taitbout.

SOUSCRIPTION A 25,000 OBLIGATIONS

Emises à 175 francs l'une.

Remboursables à 200 francs en cinq années.

INTÉRÊT ANNUEL : 15 FRANCS, NET D'IMPOT.

payables par trimestre, au siège de la Société et dans toutes les Succursales :

4 TIRAGES PAR AN

Ces Obligations seront cotées à la Bourse dès le dernier versement.

La Souscription sera ouverte à Paris

A LA

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

57, rue Taitbout, à Paris.

du Mardi 2 Juillet au Mardi 9 Juillet

ON VERSE :

En souscrivant.....	25 fr.	} 175 » c
Le 10 juillet.....	50	
Le 10 août.....	50	
Le 10 septembre.....	50	
Bonification pour libération en souscrivant.....	2 fr. 50	

Versement réel pour une Obligation de 200 francs..... 172 fr. 50 c.

Les Souscriptions sont reçues dès

ce jour à PARIS : à la SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE, 57, rue Taitbout;

Dans les départements : aux succursales de la Société et chez tous les Banquiers.

LE CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom

LE TOUR DU MONDE

Nouveau Journal hebdomadaire des voyages

Publié sous la direction de N. Edouard Charton

AVIS DES ÉDITEURS

La publication du *Tour du monde*, que les éditeurs avaient dû interrompre au mois de septembre dernier, à la suite de nos premiers désastres, a repris son cours, le 18 juin 1871, par la mise en vente de la livraison 560. — A dater de ce jour-là et jusqu'à fin décembre prochain, c'est-à-dire jusqu'à l'achèvement de la onzième année, il paraîtra une livraison seulement par quinzaine, le Samedi; mais, à partir de janvier 1872, la publication redeviendra hebdomadaire comme avant.

L'impossibilité de regagner le temps perdu, en publiant plusieurs livraisons par semaine; la crainte aussi d'imposer les souscripteurs, en leur demandant trop à la fois, a déterminé les éditeurs à adopter cette modification temporaire dans la périodicité de leur journal. Le onzième volume en cours de publication por-

tera la date de, 1870-1871.

Les abonnés, servis directement par la poste, n'ont point à se préoccuper de cette mesure; ils recevront un nombre de livraisons proportionné à la durée de leur abonnement.

L'AUTOGRAPHE

ÉVÉNEMENTS DE 1870-1871.

On se souvient du succès de *l'Autographe*. Les événements terribles qui viennent de se dérouler depuis un an ont fourni à M. H. de Villemessant les éléments d'une nouvelle série de cette publication, qui est appelée à exciter une vive curiosité.

L'abonnement est de vingt-cinq francs. — Pour recevoir franco, à domicile, des numéros de *l'Autographe*, envoyer autant de fois soixante centimes en timbre-poste qu'on en désira d'exemplaires, à M. H. de Villemessant, 3, rue Rossini, à Paris.

LA POUPEE MODELE

(8^e année)

1, Boulevard des Italiens.

Ce journal est le plus instructif, le plus amusant et le meilleur marché des publications destinées aux petites filles. — Gravures coloriées, images à découper, petits travaux faciles à exécuter, surprises, etc.

EXCEPTIONNELLEMENT ANNÉE 1871

Les abonnements commencent de Mars pour finir en Novembre (neuf mois).

Le *Temps* annonce qu'il donne à tous ses abonnés nouveaux tout ce qui a paru du beau roman de Georges Sand: *Nanon*, dont il poursuit et va terminer la publication, et en

même temps l'analyse complète (avec reproduction des principales dépositions) de l'enquête parlementaire sur les événements du 18 mars. — Bureaux: Faubourg Montmartre, 10. — Trois mois, 17 fr.

JOURNAL DES DEMOISELLES

(40^e année.)

1, BOULEVARD DES ITALIENS

ANNÉE 1871

Exceptionnellement les abonnements partent du mois d'Avril pour finir en Décembre (neuf mois).

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Edition mensuelle..... 9 fr.
 Edition bi-mensuelle avec 48 gravures 13 fr. 50
 Edition bi-mensuelle avec 48 gravures et 24 grandes feuilles de patrons... 18 fr.
 Edition hebdomadaire LA PLUS COMPLÈTE. 8 fr. 50 par trimestre
 6 MOIS, 16 FR. — 9 MOIS, 24 FR. — UN AN, 52 FR.
 Envoyer un mandat de poste ou une valeur à vue.
 Toute personne qui en fera la demande recevra un numéro spécimen.

Le *Temps*, dont les principaux rédacteurs politiques sont toujours MM. A. Nefftzer, Scherer, André Cochut, Georges Jeannerod, Ulysse Ladet, Alfred Marchand, Maurice Bloch, L. Montigny, Le Reboullet, J. Hébrard, etc., et dont les correspondances étrangères et la partie littéraire ont une valeur reconnue, à publier :

Lettres politiques, par M. P. LANFRET.
 Notes sur l'Angleterre, par M. H. Taine.
 Le Siège de Paris, journal d'un officier de marine.

Le Blessé, roman, par M. HECTOR MALOT.

Pour tous les extraits et articles non signés A. La Jon...

En Vente chez tous les libraires

LES RURAUX

(Dialogue entre un Maire et un Candidat à la députation.)

Brochure politique de 40 pages

par Léon VALERY, de Lalbenque

20 centimes.

ENVOI FRANCO PAR LA POSTE : 25 centimes.

GRANDE ÉCONOMIE

POUR DÉPIQUER LES BLÉS

AVIS AUX AGRICULTEURS.

M. JULHIA, fondateur à Cahors, met à la disposition de l'agriculture une machine à vapeur pour le dépiquage des blés avec laquelle il se charge de dépiquer environ 100 piles par jour, à des prix très-modérés. Il garantit que les blés seront aussi

bien dépiqués qu'avec le fléau, soit pour ne laisser ni grains à l'épie, ni pour le briser. Pour tous renseignements et pour tous ceux qui voudront se faire inscrire, adresser les demandes, le plus tôt possible, à M. Julhia.

TABLEAU DES DISTANCES

Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.

FLEURS ARTIFICIELLES

MARIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Galerie de Fontenille, boulevard Nord.

Bouquets d'église et de fête votive. — Globes garnis et Globes avec socle. — Cylindres ronds et Cylindres ovales. — Couronnes nuptiales et Couronnes mortuaires. — Médailleurs. — Feuillages assortis. — Papiers de toute couleur.

Grand assortiment de vases en porcelaine et vases garnis. A partir du 1^{er} août, le Magasin sera transféré maison IZARN, juge, en face le Cours Fénélon.

A VENDRE

D'OCCASION

UN BEAU PHAËTON

Roue à patente double, un Bréack neuf et autres voitures; Harnais neufs, fins et ordinaires; et d'occasions, Selles, Brides et tout ce qui concerne la Sellerie le tout bien bon marché. L'on se charge de tout ce qui concerne la partie de Carrosserie.

S'adresser à M. Emile Escudé, carrossier, galerie de Fontenille, à Cahors.

104, rue Richelieu, 104

LE MONITEUR

DES TIRAGES FINANCIERS

NEUVIÈME ANNÉE. 4 FR. PAR AN. NEUVIÈME ANNÉE.

Qui ne paraissait que 2 fois par mois

PARAIT MAINTENANT chaque semaine le JEUDI SANS AUGMENTATION DE PRIX

Exécution des Ordres de Bourse. Encaissement de Coupons. Echange et Libération de Titres. Souscriptions.

La Maison ne reçoit pas de fonds en dépôt et ne fait pas d'avances sur titres.

104, rue Richelieu, 104 PARIS.

NÉURALGIES GUÉRISON PAR LES PILULES ANTI-NÉURALGIQUES DU D^r CRONIER CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

En vente à la Librairie J.-U. CALMETTE, à Cahors

LA QUESTION MILITAIRE EN 1871

Par M. le Baron d'AUPIAS de BLANAT

Brochure grand in-8° de 412 pages..... 1 fr.

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Aucun médicament ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la Grippe, du Catarrhe, de la Coqueluche, de la Bronchite, de la Phthisie, et toutes les irritations de poitrine. Dépôt à Paris, Pharmacie du Louvre, 151, rue St-Honoré, et dans toutes les Pharmacies.

EAUX MINÉRALES DE CRANSAC (Aveyron)

souveraines contre les maladies du Foie et de la Rate, — Gastralgies, — Fièvres intermittentes rebelles, — Affections vermineuses, — Hypochondrie, — Constipations.

Grande analogie avec les Eaux de Pulna, de Sedlitz, de Seidschutz et Kissingen. — Elixirs naturels. Caisse de 30 bouteilles, 18 fr. Caisse de 20 bouteilles..... 14 fr. S'adresser à Cransac, à M. DUPUY, régisseur.

On demande dans les villes et campagnes des agents pour vendre des objets de 1^{re} utilité. Toute personne active, homme ou dame pourra, dans ses moments de loisir, réaliser des bénéfices qui peuvent dépasser 2,000 fr. par an. — S'adresser franco au directeur de l'Alliance à Chaux-de-Fonds (Suisse) — joindre 0,30c. de timbres pour l'envoi des renseignements franco.

HUILES D'OLIVE DE NICE

Vente directe aux consommateurs La Maison E. LAMBERT et C^o, à Nice. Fabrique et Expédie la vraie Huile d'olive. HUILE VIERGE, l'estagnon 50 lit., 125 fr.; 25 lit., 75 fr. HUILE FINE, l'estagnon 50 lit., 100 fr.; 25 lit., 60 fr. HUILE A GRAISSER en fûts, 125 fr. les 100 lit. Franco en gare de l'acheteur. — Paiement 30 jours ou escompte 5/0 comptant.

LA VULNÉRINE

GUÉRIT TOUTES LES BLESSURES Coupures, Déchirures, Contusions, Brûlures, Morsures, Plaies récentes ou anciennes, sans récidive, Ulcères variqueux et autres, et fait disparaître toute odeur. Arrête les Hémorragies, neutralise les Piqures d'insectes venimeux, des mouches dangereuses; abeilles, guêpes, cousins, araignées, scorpions et autres. Ce vrai trésor de la mère de famille et du chef d'atelier, basé sur les découvertes de la science et de la pratique, a été composé par MM. MAUREL père et fils, Docteurs de la Faculté de Paris, Professeurs de chimie et d'hygiène, Pharmaciens de 1^{re} classe, anciens préparateurs des Cours du célèbre Vauquelin, au Muséum, etc.

ODEUR DES PIEDS

L'Hydrocrasine, Eau de Toilette hygiénique, détruit instantanément la mauvaise odeur de la sueur, qu'elle modère sans l'arrêter, permet de longues marches, est aussi un préservatif des engelures. — PHILIPPE et C^o, rue d'Enghien, 24, à Paris, chez les Coiffeurs et Parfumeurs.